

LE RAPPORT  
D'ORIENTATION  
BUDGÉTAIRE 2020 BUDGET  
VILLE

Conseil municipal du 05/12/2019

# Plan

2

- Contexte général
  - Contexte international
  - Contexte national
  - Situation des finances publiques
  - Le projet de loi de finances
- Tendances budgétaires et orientations
  - Les recettes de fonctionnement
  - Les dépenses de fonctionnement
  - La section d'investissement
  - La dette communale
- L'évolution des finances communales



# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

Contexte général : la situation économique  
et sociale

# Le contexte international

4

## L'Europe et la Zone Euro

La croissance européenne devrait tomber de 2,3% en 2018 à 1,4% en 2019. Une légère reprise est prévue en 2020 à hauteur de 1,8%.

Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse avec comme risque principal à court terme un Brexit sans accord.

Sur le plan mondial, la croissance ne devrait pas dépasser les 3% pour 2019. Parmi les facteurs en cause, on retrouve la hausse des droits de douanes par les Etats Unis sur les importations en provenance de la Chine, en réponse à quoi la Chine a également revu à la hausse ses droits de douanes sur les produits provenant des Etats Unis. Ces décisions ont eues un impact direct sur les marchés financiers, la confiance des chefs d'entreprise et la productivité.

Dans la logique du fléchissement de la croissance, l'inflation devrait atteindre 1,2% cette année pour la zone euro et 1,4% pour 2020.

# Le contexte national

5

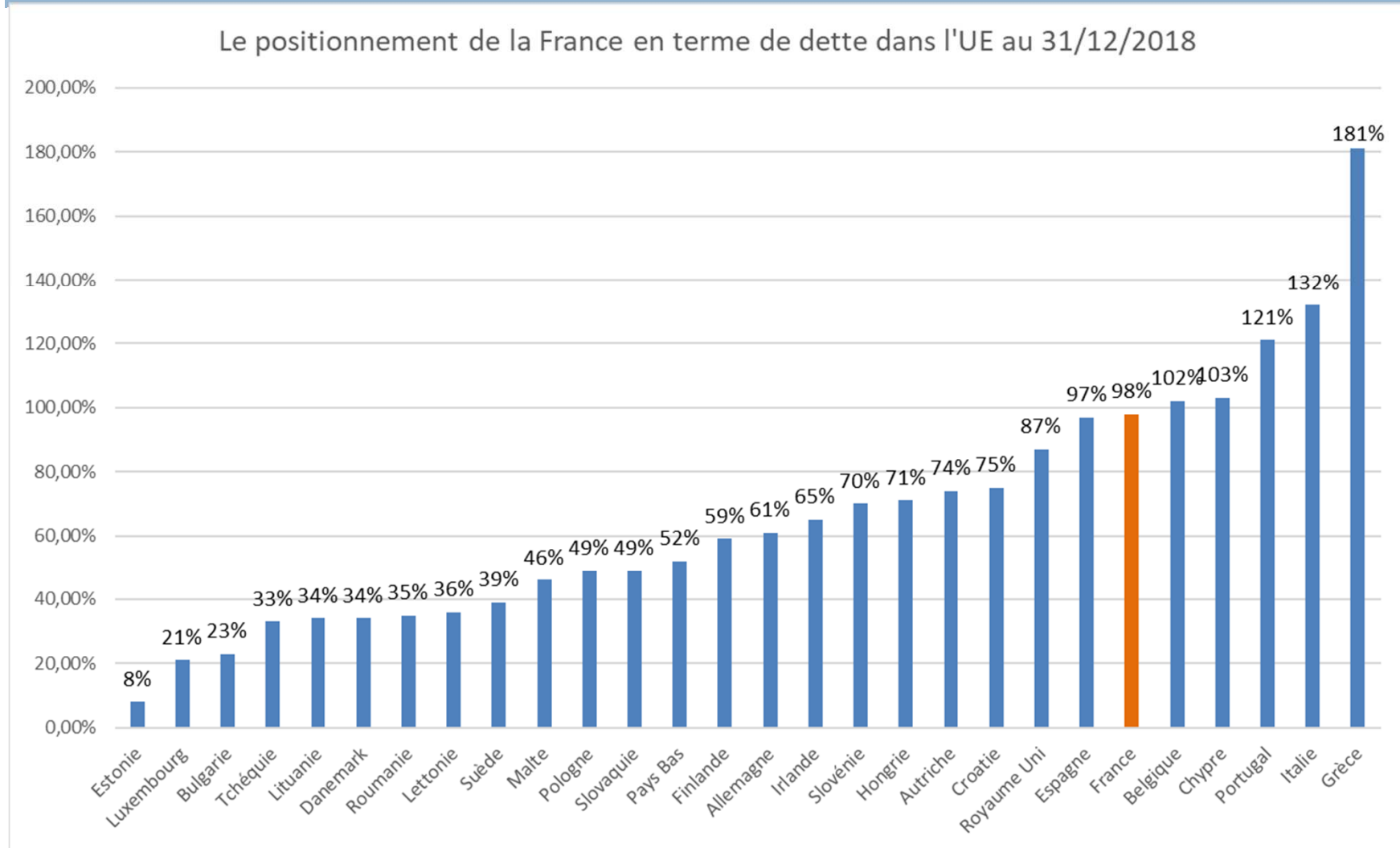
- En France, la croissance pour 2019 devrait atteindre 1,4% et 1,3% en prévision pour 2020.
- L'inflation en France devrait quant à elle être égale à 1,2% sur l'ensemble de l'année 2019 tout comme l'année 2020.

Inflation en glissement annuel



# La situation des finances publiques

6

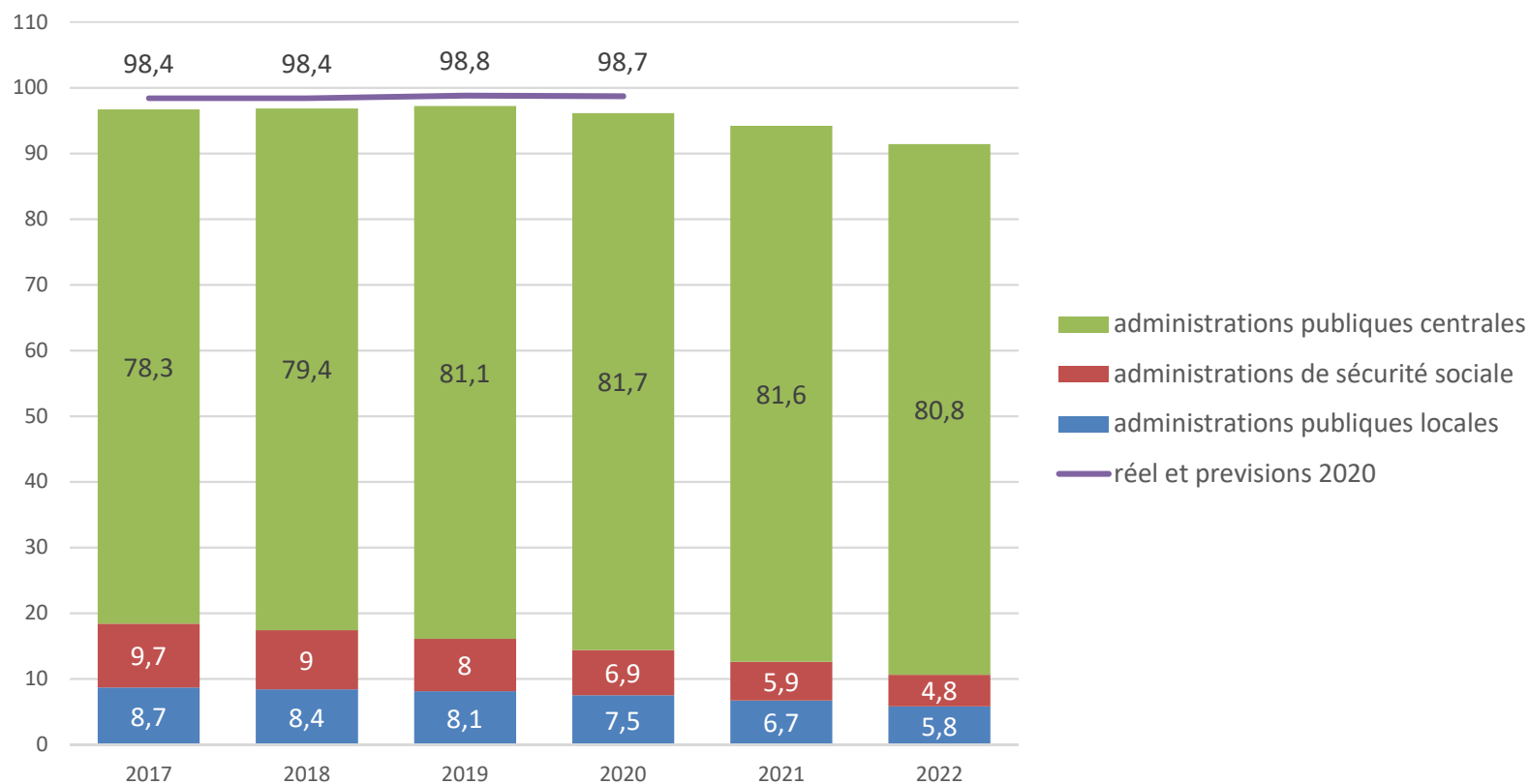


# La situation des finances publiques

7

En ce qui concerne la dette, celle des années 2017 à 2019 dépasse les prévisions de la loi de programmation. Or, il est prévu pour 2022 une baisse de plus de 33% de la dette des administrations publiques locales passant de 8,7% du PIB en 2017 à 5,8% en 2022. Une vraie question se pose sur la capacité future des communes à investir sur leur territoire.

Prospective d'évolution de la dette publique en % du PIB

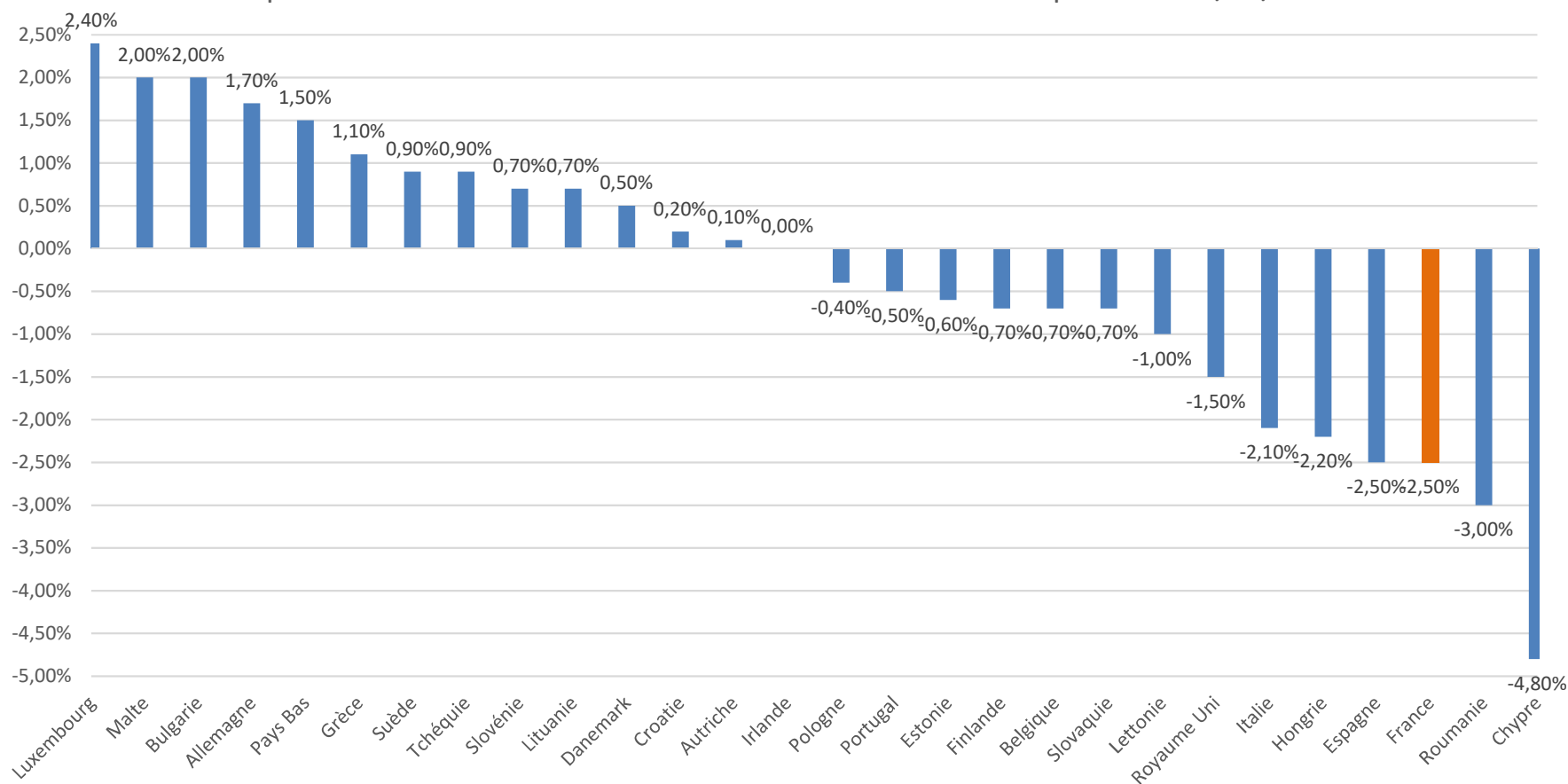


# La situation des finances publiques

8

En 2018, la France est le 3<sup>ème</sup> pays « plus mauvais élève » de l'Union Européenne pour le classement de son déficit public.

Le positionnement de la France dans l'UE en terme de déficit public au 31/12/2018



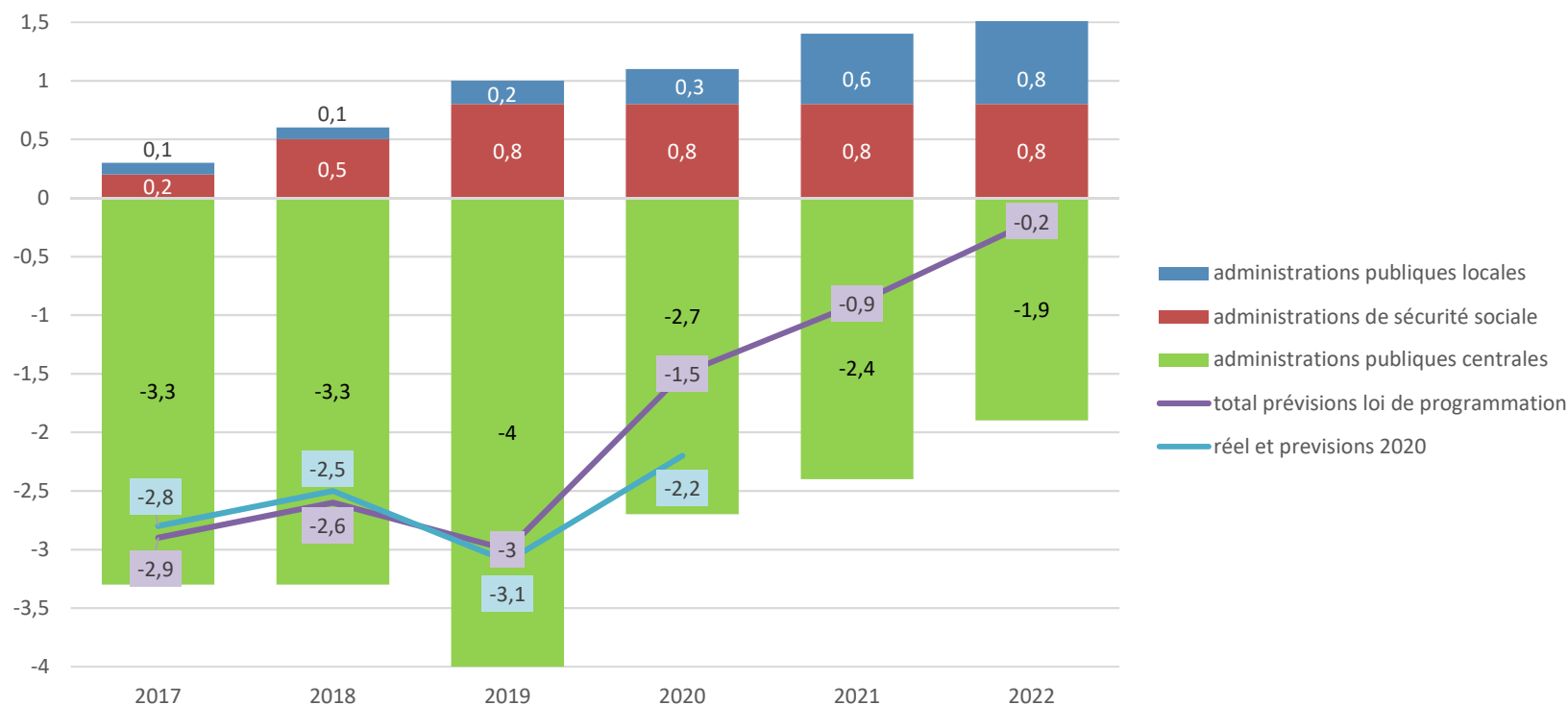


# La situation des finances publiques

9

Pour limiter le déficit public, la loi de programmation 2018-2022 demande aux collectivités de réaliser un excédent budgétaire. Cela va se traduire par une forte contrainte sur le budget des collectivités locales avec un désendettement de ces dernières et donc un frein à l'investissement. Pour 2019, le déficit public est estimé à -3,10% et à -2,2% en 2020.

Soldes publics 2017-2022



# La situation des finances publiques

10

L'objectif de maîtrise des dépenses publiques est maintenu selon les indicateurs d'évolution ci-dessous:

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Administrations publiques, hors crédits d'impôts	0,8	0,5	0,6	0,4	0,2	0,1
Dont :						
- administrations publiques centrales	1,0	0,1	0,8	1,2	0,7	0,2
- administrations publiques locales	0,7	0,3	0,7	-0,3	-1,6	-0,6
- administrations de sécurité sociale	0,6	0,9	0,4	0,1	0,6	0,4

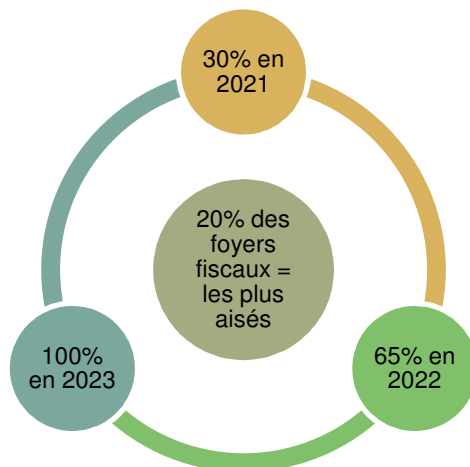
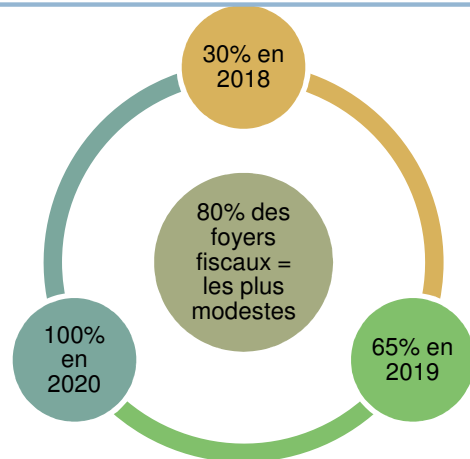
Les prévisions de l'inflation ont été revues à la baisse pour 2020 à hauteur de 1,2%. Ainsi l'évolution des dépenses de fonctionnement ne doit pas dépasser l'inflation.

Collectivités territoriales et groupements à fiscalité propre	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses de fonctionnement	1,2 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %

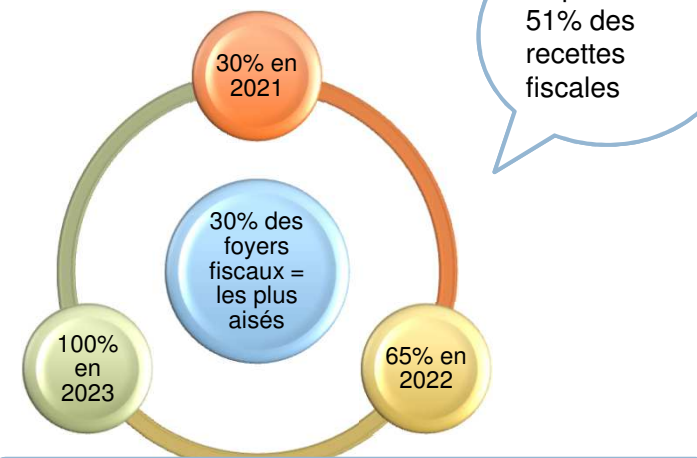
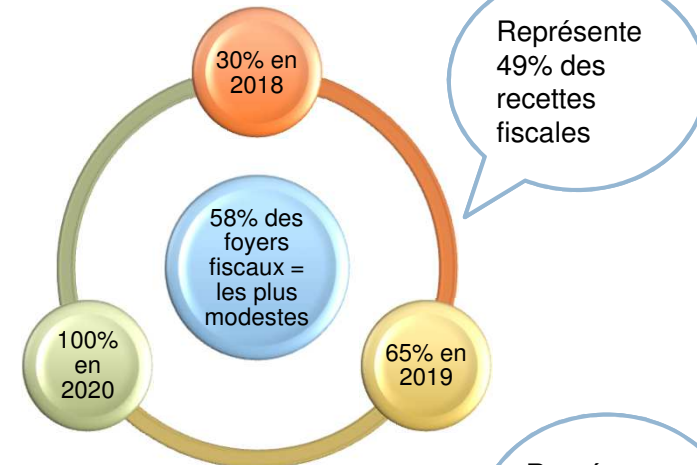
# Le projet de loi de finances : La réforme de la fiscalité locale

11

## Echéancier de suppression au plan national



## Pour Brignais



12% restants de foyers fiscaux sont déjà exonérés

# Le projet de loi de finances : La réforme de la fiscalité locale

12

## La taxe d'habitation 2019 sur la commune de Brignais

Commune (Ville de Brignais)	Intercommunalité (CCVG)	Syndicat (Sigerly)	Taxe spéciale d'équipement (Epora)	Taxe Gémapi	Redevance Audiovisuelle
10,31%	6,72%	0,426%	0,195%	-	139,00€

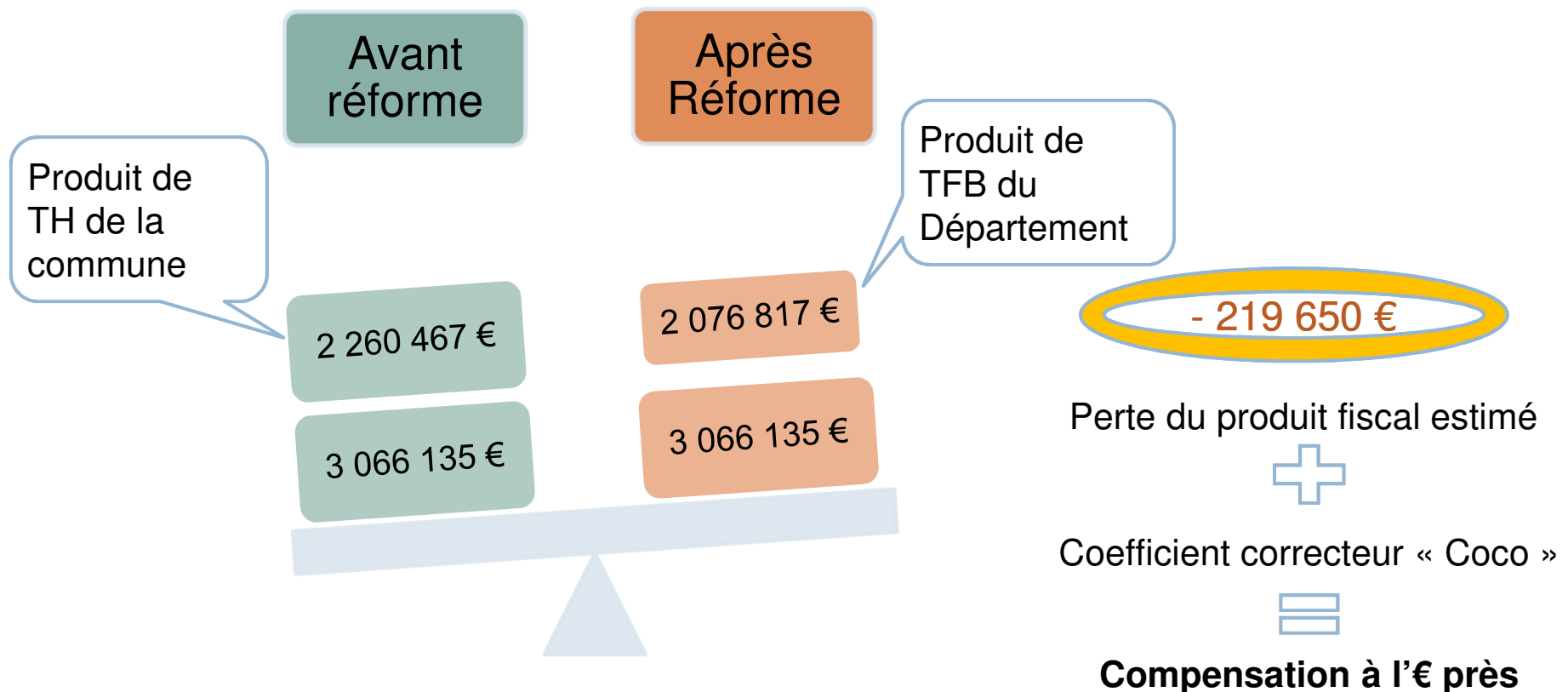
## Les modifications apportées par la suppression de la taxe d'habitation

Taxe foncière bâtie du Département	Quote-part de TVA	Report de taux sur la taxe foncière	Dotation budgétaire de l'Etat	Report de taux sur la taxe foncière	?
--	----------------------	--	-------------------------------------	--	---

# Le projet de loi de finances : La réforme de la fiscalité locale

13

Simulation de la suppression de la taxe d'habitation d'après les bases fiscales de la commune de 2018



# Le projet de loi de finances : La réforme de la fiscalité locale

14

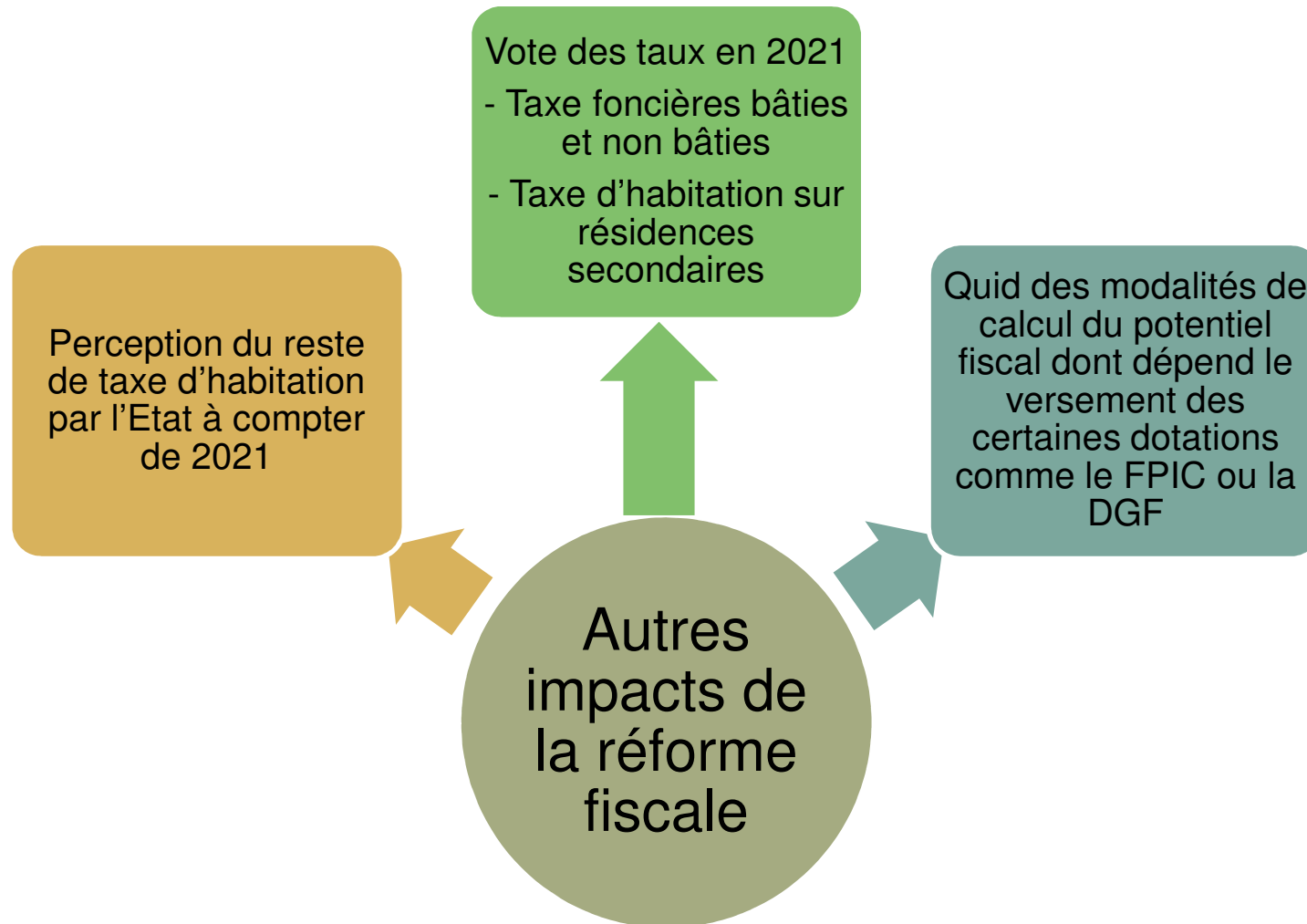
Calcul du « Coco »

$$\begin{array}{r} 2\,260\,467 \\ + \\ 3\,066\,135 \\ \hline 5\,326\,602 \end{array} \div \begin{array}{r} 2\,076\,817 \\ + \\ 3\,066\,135 \\ \hline 5\,142\,952 \end{array} = 1,0350906359$$

Coefficient simulé.  
Le coefficient correcteur final sera connu en 2021 et calculé sur les bases 2020

# Le projet de loi de finances : La réforme de la fiscalité locale

15



# Le projet de loi de finances : les autres mesures

16

En ce qui concerne les mesures plus classiques du projet de loi de finances 2020, on retrouve :

- Une enveloppe constante pour la dotation globale de fonctionnement à hauteur de 27 milliards d'euros dont 18 milliards pour le bloc communal regroupant les communes et les intercommunalités. Cela signifie que pour absorber les hausses dues à la population ainsi que le financement de 180 millions supplémentaires pour la dotation de solidarité urbaine et rurale qui sont incluses dans la DGF, il faudra continuer à appliquer l'écrêtement sur le calcul des dotations qui représenteraient une baisse globale de 161 millions d'euros pour les communes.
- La dotation de soutien à l'investissement local reste stable pour un montant de 570 millions d'euros.
- Pour l'enveloppe globale du fonds de péréquation communal et intercommunal (FPIC), elle reste constante, mais le mécanisme de répartition peut conduire à une contribution en hausse.





# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

Tendances budgétaires et orientations

# Préambule

18

Le budget 2020 s'inscrit dans un contexte financier en pleine mouvance avec la mise en place de la réforme fiscale et la continuité de la baisse des dotations de l'Etat alors que les charges de fonctionnement sont impactées entre autres par les évolutions du coût de la vie.

- La lettre d'orientation budgétaire se voulait volontariste afin d'inciter aux économies d'échelles, l'objectif a été atteint pour le projet de budget de 2020.

Grâce aux nombreux efforts de gestion notamment sur les participations versées aux budgets annexes, les dépenses réelles de fonctionnement sont contenues à une légère baisse de -0,23%.

De plus, une gestion active de la dette et un profil de désendettement continuent de faire baisser les frais financiers.

La masse salariale affiche une hausse contenue de 0,16%

Les charges à caractère général augmentent de 2,28% par le jeu de bascule comptable. A périmètre constant, le chapitre resterait stable.



# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

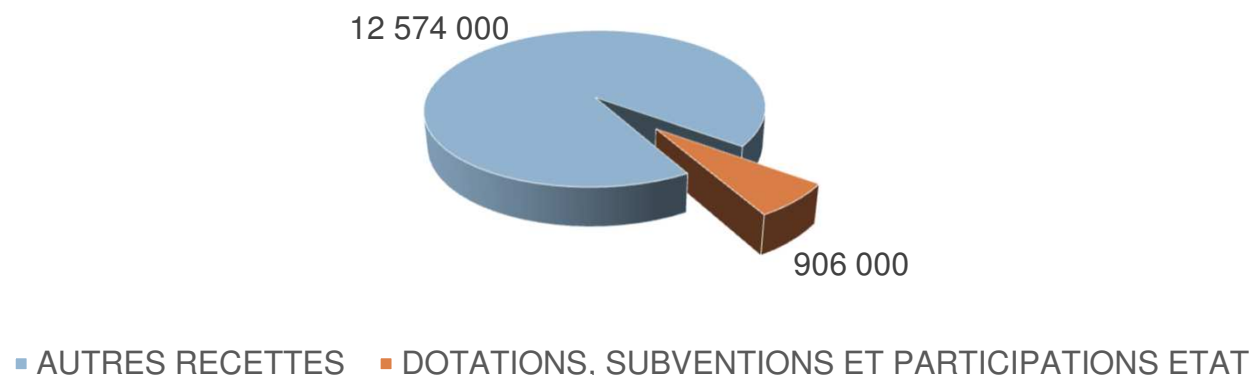
Les recettes de fonctionnement

# Les dotations perçues

20

Les dotations perçues par la collectivité représentent environ 6,7% des recettes de fonctionnement du budget communal pour l'année 2020, alors qu'en 2014, elles ont représenté 14,9%.

Part des dotations dans le BP 2020



Parmi les dotations perçues par la commune, les plus importantes sont:

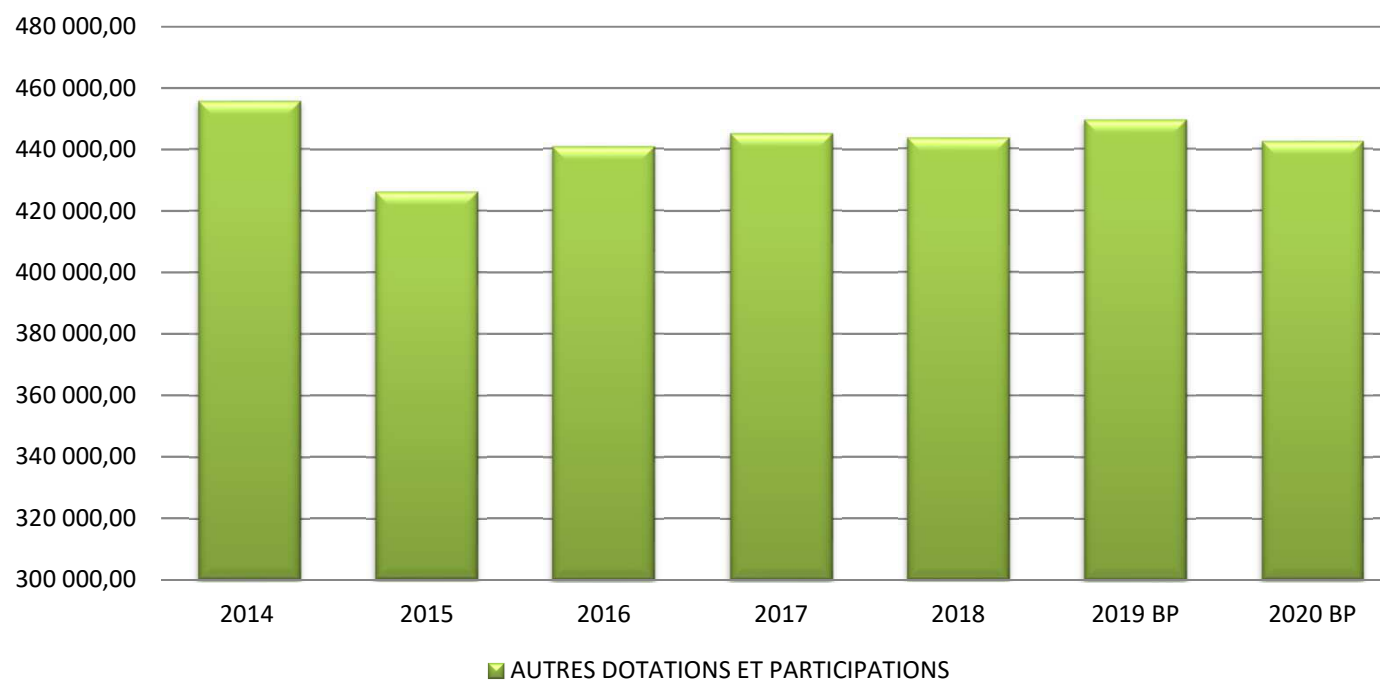
- La participation de la Caisse d'allocations familiales au contrat enfance jeunesse
- La dotation globale de fonctionnement

# Les dotations perçues

21

La participation de la Caisse d'allocations familiales sur le budget de la ville intègre le nouveau contrat enfance jeunesse 2019-2022, permettant la continuité des actions du contrat précédent.

## AUTRES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

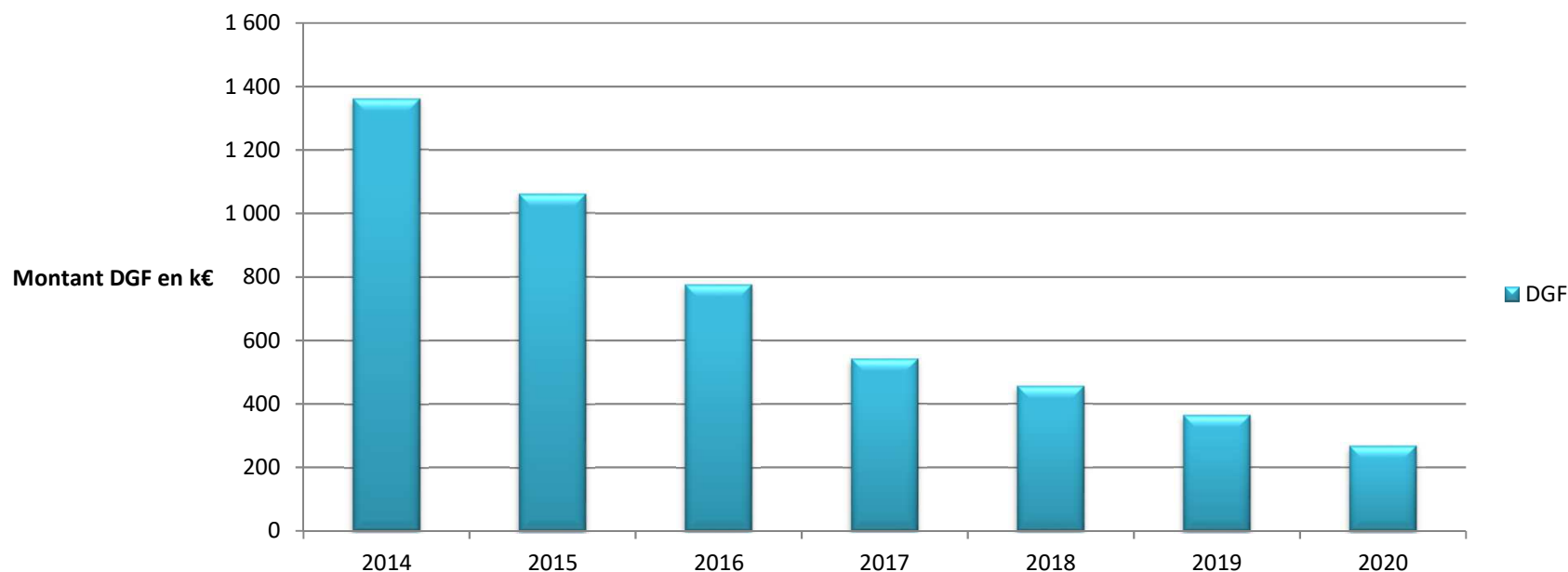


# Les dotations perçues

22

La dotation globale de fonctionnement perçue par la commune est en baisse depuis plusieurs années. Pour 2020, la commune maintient l'écrêtement appliqué à la dotation pour un montant de 95 000€. Cet écrêtement sert à financer les variations mécaniques de l'enveloppe de DGF, évoquées plus haut, qui doit rester constante.

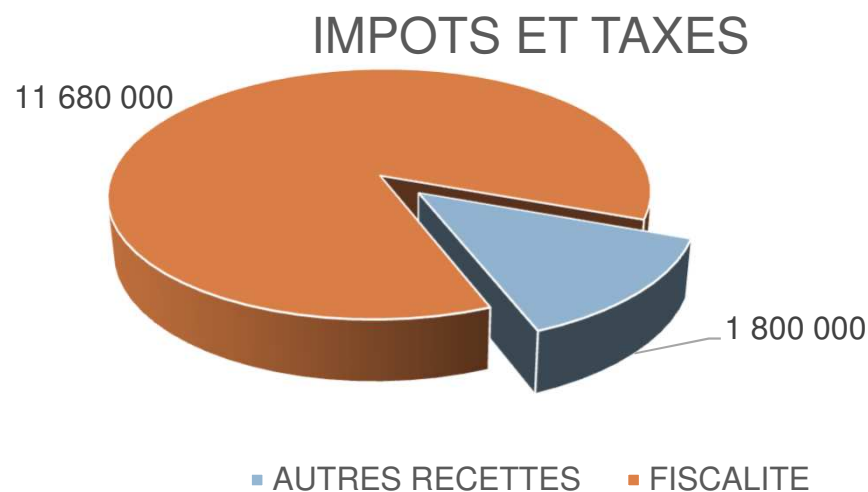
## Dotation Globale Forfaitaire



# La fiscalité

23

Les impôts et taxes représentent 86,65% des recettes de fonctionnement du budget communal de 2020 soit 11 680 000 euros.



Parmi les recettes d'impôts et taxes, on retrouve:

- Les impôts ménages
- Les reversements de la CCVG par le biais de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité
- La taxe sur les droits de mutation
- La taxe sur l'électricité

# La fiscalité

24

- Les communes continueront à percevoir la taxe d'habitation pour l'année 2020, avant de recevoir à compter de 2021 les produits de remplacement
- Les taux des impôts ménages n'augmentent pas sur le budget 2020 :
  - Taxe foncière bâtie : 16,11%
  - Taxe foncière non bâtie : 47,32%

Concernant la taxe d'habitation, il est précisé à l'article 5 point 1.6.2 que « le taux de la taxe d'habitation appliqué sur le territoire de la commune est égal au taux appliqué sur le territoire en 2019 ». Ainsi, le taux de 10,31% continuera de s'appliquer pour les foyers soumis à la taxe d'habitation jusqu'à sa complète disparition en 2023.

*prévisionnel prévisionnel*

<b>BASES FISCALES</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>EVOLUTION 2014 -2020</b>
TAXE D'HABITATION	19 454 040	20 325 589	19 937 403	20 110 359	20 916 442	21 325 000	21 325 000	9,62%
FONCIER BÂTI	16 873 376	17 529 364	18 180 611	18 335 499	19 015 670	19 317 000	19 606 755	16,20%
FONCIER NON BÂTI	78 429	76 239	78 506	94 988	87 988	91 700	93 076	18,67%
<b>PRODUITS FISCAUX</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>EVOLUTION 2014 -2020</b>
TAXE D'HABITATION	2 005 712	2 095 568	2 055 546	2 073 378	2 156 485	2 198 608	2 198 608	9,62%
FONCIER BÂTI	2 718 301	2 823 981	2 928 896	2 953 849	3 063 424	3 111 969	3 158 648	16,20%
FONCIER NON BÂTI	37 113	36 076	37 149	44 948	41 636	43 392	44 043	18,67%



# La fiscalité

25

- La loi de finances de 2017 a instauré à compter de 2018 une mise à jour automatique des valeurs locatives des locaux autres que professionnels en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé entre novembre N-2 et novembre N-1. Cet indice n'étant pas publié à la date pour le mois de novembre 2019, nous n'avons pas d'indication précise au moment de la présentation de ce rapport sur l'évolution des valeurs locatives de la taxe foncière pour 2020.

- Pour rappel

taux revalorisation des bases pour N+1	
2 014	0,90
2 015	1,00
2 016	0,40
2 017	1,20
2 018	2,20
2 019	1,50 (IPCH de sept 2019 = 1,1%)

- Le budget 2020 intègre une hausse de 1,5% du produit des taxes foncières (bâties et non bâties) et une stabilité des bases de la taxe d'habitation soit un montant de plus de 5 400 000 euros qui correspond à une hausse mécanique et physique des bases, l'indice de septembre 2019 étant de 1,1%

# Les reversements CCVG

26

- La Communauté de communes de la Vallée du Garon reverse à la ville une attribution de compensation et une dotation de solidarité.
- Le montant de l'attribution de compensation versée par la CCVG à la commune de Brignais est impactée en 2020 de la refacturation du service mutualisé informatique pour la 1ere fois : elle va donc atteindre 4 309 000 €. Le changement provient également de la hausse de la refacturation pour l'année 2018 du coût du service marché public mutualisé en 2016.
- La dotation de solidarité communautaire de 2020 va intégrer le reversement aux communes membres d'un rôle complémentaire de 472 000 €, dont près de 167 000 € au bénéfice de Brignais.

<b>REVERSEMENTS CCVG</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
	5 191 844	5 141 927	5 449 865	5 769 292	5 399 749	5 484 000	5 422 000
<i>dont attribution de compensation</i>	<i>3 889 079</i>	<i>3 839 162</i>	<i>4 514 524</i>	<i>4 514 524</i>	<i>4 421 749</i>	<i>4 428 000</i>	<i>4 309 000</i>
<i>dont dotation de solidarité communautaire</i>	<i>1 302 765</i>	<i>1 302 765</i>	<i>935 341</i>	<i>1 254 768</i>	<i>978 000</i>	<i>1 056 000</i>	<i>1 113 000</i>

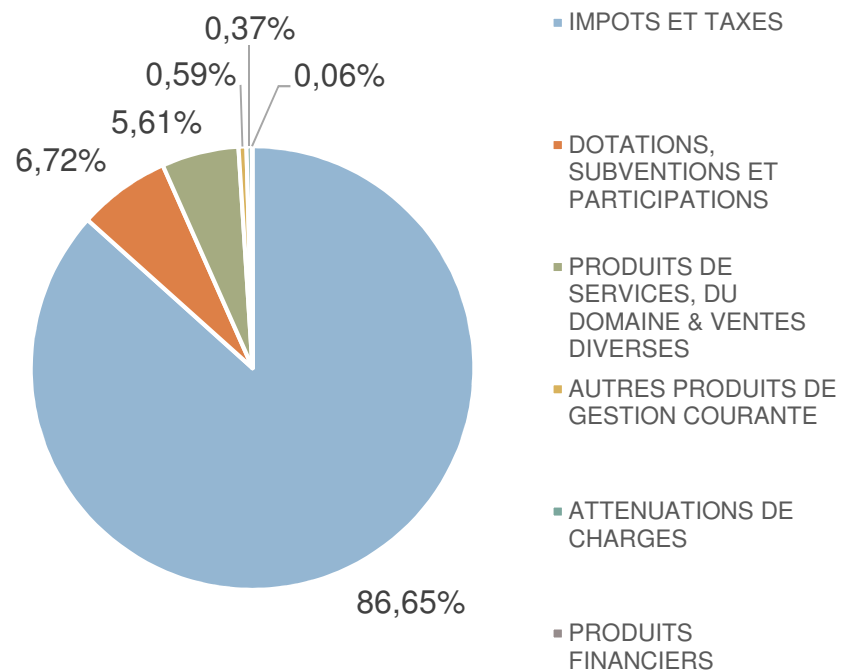
# Les autres recettes de fonctionnement

27

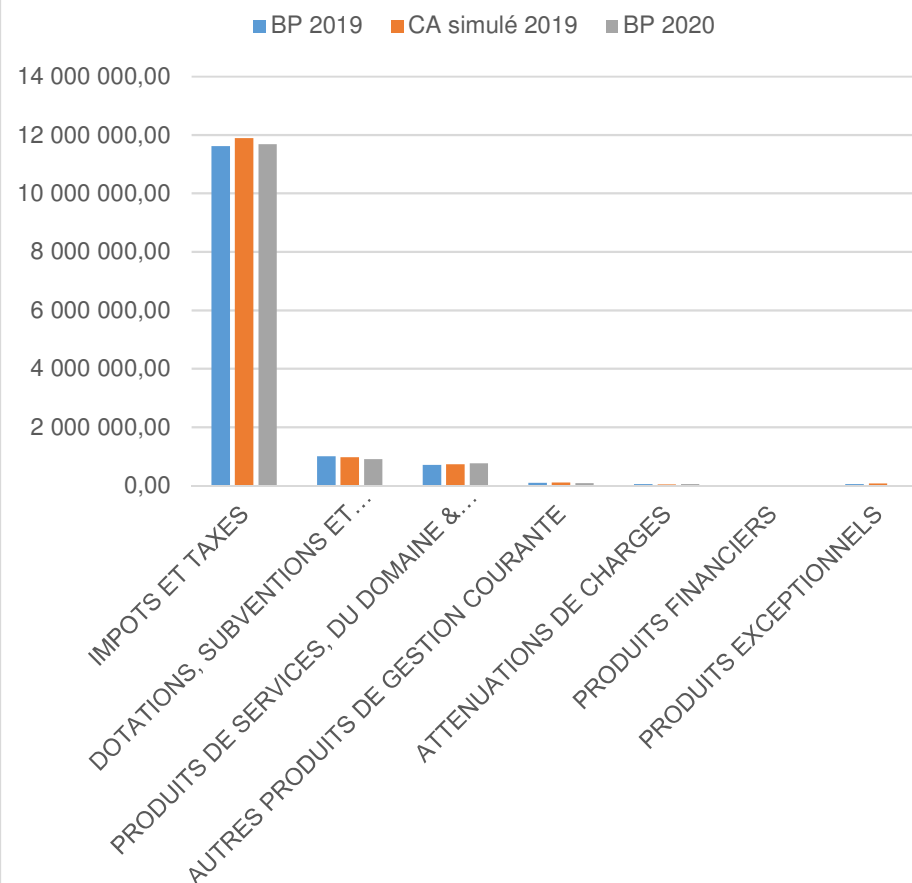
- Les produits des services s'élèvent à 756 000 € parmi lesquels on retrouve:
  - 270 000 € de restauration scolaire
  - 198 500 € de mise à disposition du personnel aux budgets annexes
  - 71 000 € de refacturation du service politique de la ville à la CCVG
  - 59 000 € de redevance d'occupation du domaine public tous bénéficiaires confondus
  - 58 000 € de remboursement de la Résidence Autonomie les Arcades pour les repas des résidents à la cuisine centrale
  - 45 000 € de périscolaire
  - 15 000 € de concessions cimetièrre
  - 15 000 € de recettes liées à la médiathèque
  
- Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 80 000 € et intègrent entre autres les loyers des logements communaux et la location des gymnases au collège et lycée

# Les recettes de fonctionnement du BP 2020

Recettes réelles de fonctionnement  
13 480 000€



Evolution des recettes réelles de fonctionnement hors cessions





# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

## Les dépenses de fonctionnement

# Les charges à caractère général

30

Les charges à caractère général s'élèvent à 2 312 500€. Elles intègrent de nouvelles contraintes, parmi lesquelles on retrouve :

- Le coût des maintenances de logiciels et systèmes informatiques en lien avec les récents investissements réalisés
- L'externalisation de l'entretien des nouveaux espaces verts comme le cheminement le long du Garon
- Les frais de scolarité des 2 apprentis recrutés

Parallèlement, on observe des réaffectations comptables :

- La prestation de l'association musicale de Brignais en remplacement de l'intervenant musique suite à son départ en retraite
- Le passage en prestation de service du financement des activités découvertes au lieu de subventions
- La reprise des frais de communication de la Bulle d'or sur le budget principal au lieu du budget annexe de la RCAVB

# Les dépenses de personnel

31

Les dépenses de personnel en 2020 s'élèveront à 6 300 000 euros,

Les mesures principales impactant le budget 2020 sont les suivantes :

- ❖ GVT estimé à 1% en 2020
- ❖ Elections municipales prévues en 2020 (2 tours prévisibles)
- ❖ Remplacement à venir à la Police municipale
- ❖ Enveloppe prévue pour revaloriser la rémunération des ATSEM
- ❖ Enveloppe prévue pour revaloriser la rémunération des animateurs périscolaires
- ❖ Prévision retours d'agents à demi-traitement en 2019 (mi-temps thérapeutiques, reclassement etc.)
- ❖ Prise en compte poste agent volant à 50% sur une année complète

# Les dépenses de personnel

32

- Les changements de temps de travail :
  - ❖ + 20% prévus pour 1 agent à la médiathèque sur année 2020 complète
  - ❖ + 10% prévus pour 1 agent au SRH sur année 2020
  
- Le recours à des agents contractuels :
  - ❖ Remplacement 1 mois sur 2020 CDD au service affaires générales lien congé maternité en cours d'un agent
  - ❖ Remplacement 6 mois CDD au service espaces verts lien congé maternité d'un agent
  - ❖ Recours CDD 2 mois en renfort aux espaces verts (lien 1 poste d'apprenti en moins)
  - ❖ Recours aux saisonniers d'été pour les espaces verts (1 ETP juillet et 1 ETP août)
  - ❖ Recours aux saisonniers d'été pour le cadre de vie (0,5 ETP juin ; 1 ETP juillet et 1,5 ETP août)
  - ❖ Non recours à des agents contractuels pour effectuer le recensement – travail effectué par des agents en interne
  - ❖ Intégration 1 apprenti au SRH sur année 2020 complète



# Les dépenses de personnel

33

- Les créations /suppressions d'emploi :
  - ❖ Création de 2 postes mixtes UEM/SAE temps non complet 28H de 35H hebdomadaires (objectif : pérenniser 2 emplois d'animateurs et limiter le recours aux contractuels remplaçants)
  - ❖ Création d'1 poste d'ATSEM en lien avec l'ouverture d'une classe à l'école C. Fournion

# Les dépenses de personnel

34

- Les départs en retraite :
  - ❖ 1 départ en retraite prévu en décembre 2019 au SAE - intervention musique
  - ❖ 1 départ en retraite prévu en 2020 service des ATSEM (retraite pour invalidité – date non connue)
  - ❖ 1 départ en retraite prévu en janvier 2020 à l'UEM (remplacement prévu via mobilité interne)
  - ❖ 1 départ en retraite prévu en juillet 2020 à l'UEM (remplacement prévu via mobilité interne)
  - ❖ Prévision départ à la retraite 1 agent SAE – animation
  - ❖ Prévision départ à la retraite 1 agent UEM
  - ❖ Prévision départ à la retraite 1 agent aux service Espaces verts

# Les participations et subventions

35

Les participations et subventions regroupent les contributions auprès des syndicats, les subventions de fonctionnement aux budgets annexes et le soutien au monde associatif.

L'évolution des subventions de fonctionnement aux budgets annexes:

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
RCAVB	507 566,00	534 600,00	540 150,00	558 600,00	559 000,00	559 000,00	553 000,00
CCAS	106 475,00	99 220,00	109 160,00	77 000,00	136 100,00	147 000,00	134 000,00
PETITE ENFANCE	453 505,00	480 335,00	439 840,00	356 500,00	393 800,00	414 000,00	437 200,00
ARCADES	31 455,00	23 910,00	14 280,00	39 000,00	140 600,00	211 000,00	95 500,00
<b>RCAVB+CCAS+PE+ARCADES</b>	<b>1 099 001,00</b>	<b>1 138 065,00</b>	<b>1 103 436,00</b>	<b>1 031 100,00</b>	<b>1 229 500,00</b>	<b>1 331 000,00</b>	<b>1 219 700,00</b>

PART DE LA SUBVENTION COMMUNALE DANS LE BUDGET PRIMITIF

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2019
RCAVB	92,99%	84,48%	81,31%	82,55%	81,87%	81,61%	80,90%
CCAS	66,27%	64,32%	68,92%	62,12%	74,01%	84,92%	84,33%
PETITE ENFANCE	31,75%	32,44%	30,33%	25,48%	27,21%	28,35%	29,45%
ARCADES	3,90%	2,92%	1,74%	4,54%	15,45%	22,29%	10,56%

Le soutien aux associations est maintenu pour un montant d'environ 946 000 €

Les participations aux syndicats sont estimées à 291 000 € environ : elles ont été ajustées au réalisé 2019

# Atténuations de produits

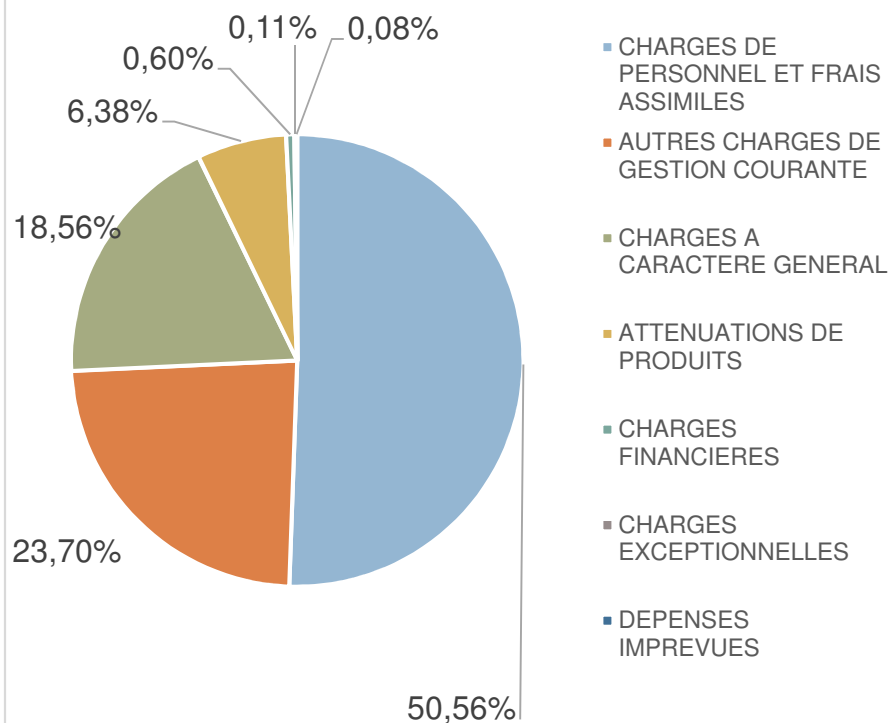
36

- La commune reversera à l'Etat un montant d'environ 795 000 € au titre :
  - Du prélèvement SRU à hauteur de 45 000 €
  - Et du fonds de péréquation intercommunale et communale à hauteur de 750 000 €.
  
- Les reversements faits à l'Etat s'élèvent à 795 000 € contre 267 000 € de DGF attendue.

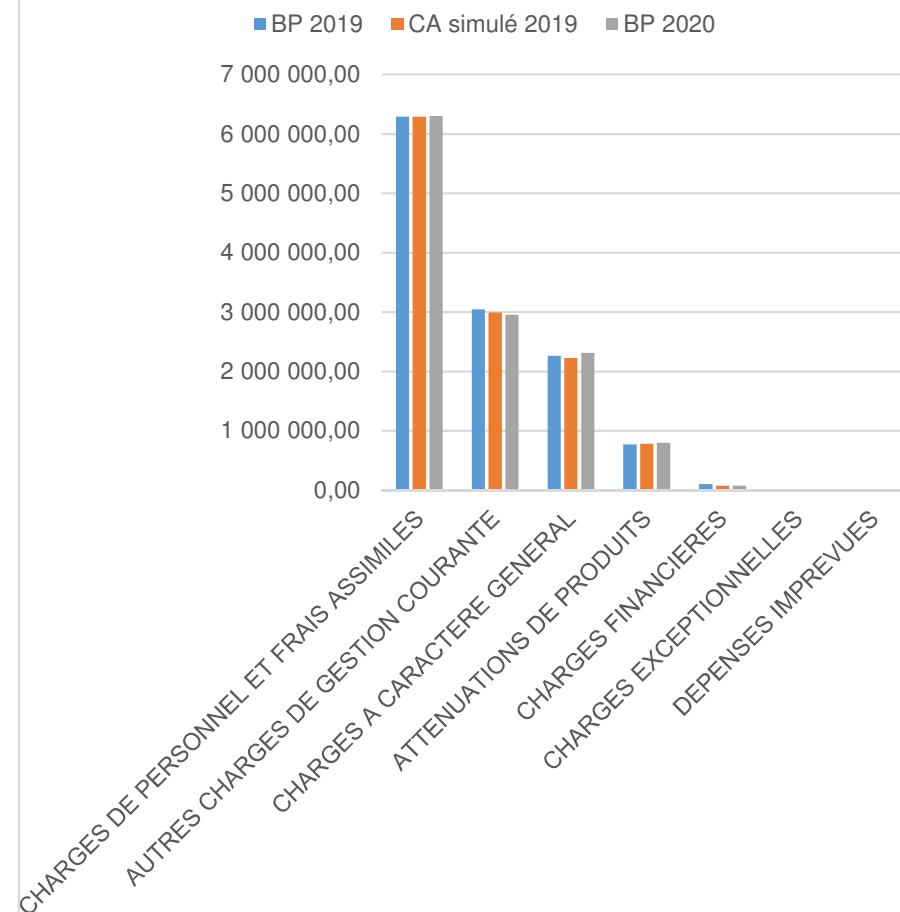
# Les dépenses de fonctionnement du BP 2020

37

Dépenses réelles de fonctionnement  
12 460 000€



Evolution des dépenses réelles de fonctionnement





# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

La section d'investissement

# Les recettes hors emprunt d'investissement du BP 2020

39

La section de fonctionnement permettrait de dégager 1 620 000 € d'autofinancement en intégrant les dotations aux amortissements

A cela s'ajoutent différentes recettes dont

- les cessions suivantes : impasse rivoire et le site ex-Paralu pour 950 000 €
- le FCTVA à hauteur de 460 000 €,
- les taxes d'aménagement pour 350 000 €

MVT	RECETTE	Total
REEL	CESSION	950 000
	FCTVA	460 000
	TAXE D'AMENAGEMENT	350 000
	AMENDE DE POLICE	140 000
	REMBOURSEMENT DE PRÊT PAR RCAVB	38 000
	CAUTION	2 000
<b>Total REEL</b>		<b>1 940 000</b>
<b>Total général</b>		<b>1 940 000</b>

# Les dépenses d'investissement 2020

40

Somme				
MVT	TYPE DE DEPENSE	OPERATION	Total	cout global de l'opération
<input checked="" type="checkbox"/>	REEL	<input checked="" type="checkbox"/> EN PHASE D'ETUDE		
		DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS	85 000	85 000
		AMENAGEMENT QUARTIER DE LA GIRAUDIERE	15 000	215 000
		REQUALIFICATION DE LA RUE BOVIER LAPIERRE	14 400	194 400
		<b>Total EN PHASE D'ETUDE</b>	<b>114 400</b>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	ENGAGEES EN 2020		
		ACQUISITION FONCIERE	550 000	550 000
		RESEAUX RUE GIRAUDIERE	358 000	358 000
		EXTENSION POLICE MUNICIPALE	295 000	321 000
		ORU DES PEROUSES	116 000	400 000
		MODES DOUX	107 000	545 000
		RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	80 000	4 790 000
		ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES	76 900	300 900
		REAMENAGEMENT MEDIATHEQUE	52 000	197 000
		RENOVATION SALLE DU GARON	50 000	50 000
		VIDEOPROTECTION	40 000	293 000
		EXTENSION TERRAINS DE PETANQUE	30 000	30 000
		PLAN LOCAL D'URBANISME	12 000	300 000
		ALIGNEMENT	7 000	23 000
		SECURITE DANS LES ECOLES	5 100	65 100
		<b>Total ENGAGEES EN 2020</b>	<b>1 779 000</b>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	RECURRENTES		
		ENTRETIEN BATIMENT	303 800	303 800
		SUBVENTION EQUIPEMENT EAUX PLUVIALES	160 000	160 000
		MATERIEL / MOBILIER / SIGNALETIQUE	136 550	136 550
		INFORMATIQUE	108 500	108 500
		SUBVENTION D'EQUIPEMENT	101 250	101 250
		VEHICULES	85 000	85 000
		ESPACES VERTS	81 000	81 000
		DEPENSES IMPREVUES	50 000	50 000
		ECLAIRAGE PUBLIC	42 000	42 000
		ENTRETIEN PARKING	28 000	28 000
		DIVERS	18 500	18 500
		<b>Total RECURRENTES</b>	<b>1 114 600</b>	
		<b>Total général</b>	<b>3 008 000</b>	

\* Le coût global estimatif des dépenses récurrentes correspond au montant sur l'année 2020





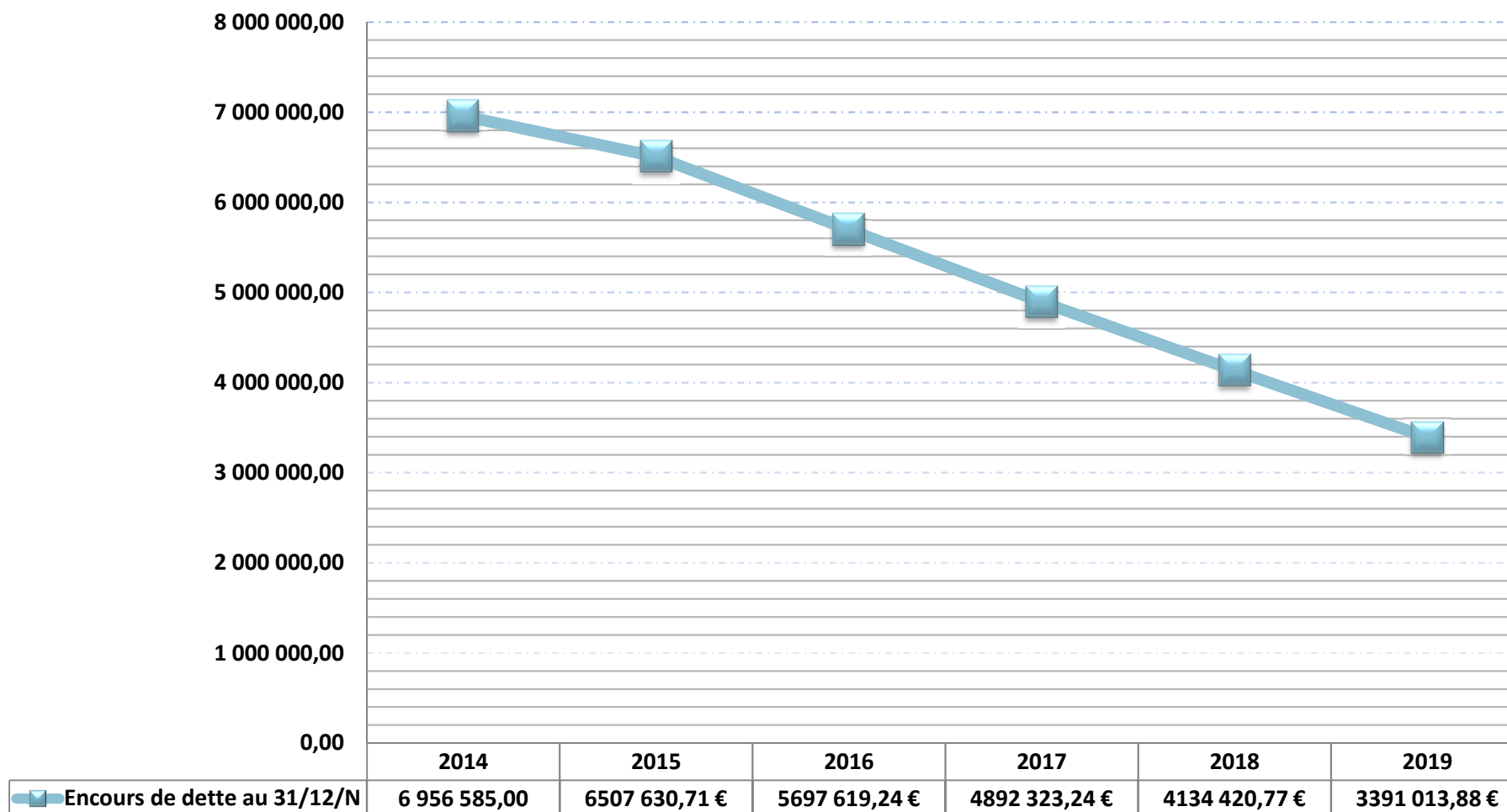
# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

## La dette communale

# Evolution de l'encours de dette

42

Encours de dette de 2014 à 2019



# Etat de la dette

43

Nombre de prêts en cours au 1<sup>er</sup>/01/2020 = 11

- 8 prêts à taux fixe variant de 1,40% sur 10 ans à 4,92% sur 20 ans
- 3 prêts à taux variable basés sur le taux du livret A, sur l'Euribor 12 mois et un taux multi index (possibilité de choix entre des taux Euribor, TAG...)

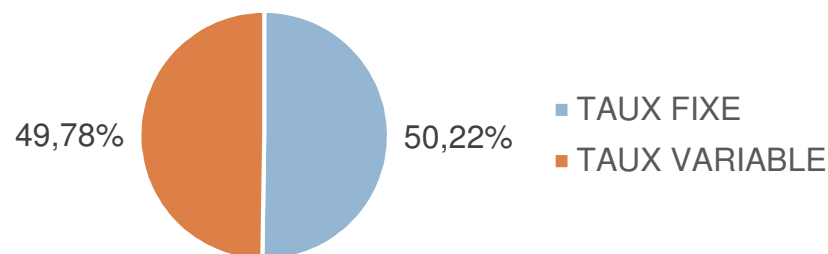
La commune n'a pas contracté de prêt à taux structuré

Encours de dette au 1<sup>er</sup>/01/2020 pour une population de 11 442 habitants =

- Pour mémoire, 4 134 420,77€ en 2019, soit 359 € par habitant (11 513 habitants)
- 3 391 013,88€ en 2020, soit **296 €** par habitant

Le montant des intérêts remboursés sur 2020 est estimé à 75 000€, intérêts courus non échus inclus

Répartition taux fixe/taux variable



# L'emprunt estimé pour 2020

44

- Afin d'équilibrer la section d'investissement, l'emprunt 2020 s'élève au 1<sup>er</sup> janvier à environ 835 000 €
- Il est important de rappeler que le vote du budget 2020 n'intègre pas le résultat de l'année précédente. Ainsi l'emprunt indiqué n'est qu'un emprunt d'équilibre et ne sera pas celui contracté sur l'année.



# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

L'évolution des finances communales

# La prospective du budget principal de 2018-2023

46

La collectivité a travaillé sur la prospective financière ci-après qui intègre les hypothèses suivantes :

## Côté dépenses:

- Evolution des dépenses réelles de fonctionnement contenue à 1,2%
- Evolution du total des dépenses selon la loi de programmation (-1,6% en 2021 et -0,6% en 2022, constance entre 2022 et 2023)
- Evolution de la masse salariale de 1% y compris sur les budgets annexes
- Intégration de l'adhésion au Sytral à compter de 2021 avec :
  - une participation en tant qu'employeur plafonnée à 1,85% sur les budgets à plus de 11 salariés (Ville et CCAS) => suppression de 0,5% versé au Département pour les cars du Rhône + un coût par habitant de 20€ (moyenne de 12 000 habitants). Ces 2 éléments ainsi que leur progressivité sont liés aux négociations avec le Sytral
  - La suppression de la navette transport

## Côté recettes:

- La suppression de la taxe d'habitation à compter de 2021 et son remplacement par la part départementale de taxe foncière
- La hausse de la taxe foncière de 2% en lien avec l'évolution des bases
- La baisse de la dotation globale de fonctionnement de 90 000€ par an avec la poursuite de l'écrêtement

# La prospective du budget principal de 2018-2023

47

	2018 (CA)	CA simulé 2019	2020	2021	2022	2023
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 487	13 570	13 223	13 215	13 235	13 258
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT hors intérêts dette	11 718	12 089	12 123	12 280	12 425	12 560
EPARGNE DE GESTION (1-2 = A)	1 769	1 481	1 100	935	810	698
intérêts de la dette	80	69	67	42	47	71
EPARGNE BRUTE	1 689	1 412	1 033	892	762	627
remboursement du capital de dette	721	707	742	689	593	636
EPARGNE NETTE	968	705	291	203	169	-8
dépenses d'investissement	3 869	4 029	4 208	2 600	2 350	2 200
recettes d'investissement	5 686	5 089	3 665	1 600	1 600	1 600
besoin de financement	-1 817	-1 060	543	1 000	750	600
emprunt	0	0	752	1 297	1 081	1 108

# La prospective du budget principal et son budget annexe consolidée de 2018-2023

48

	2018 (CA)	CA simulé 2019	2020	2021	2022	2023
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 673	13 754	13 429	13 302	13 319	13 341
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT hors intérêts dette	11 789	12 152	12 192	12 346	12 489	12 624
<b>EPARGNE DE GESTION (1-2 = A)</b>	1 884	1 602	1 237	956	830	717
intérêts de la dette	88	77	75	49	53	76
<b>EPARGNE BRUTE</b>	1 796	1 525	1 162	907	777	641
remboursement du capital de dette	758	745	780	727	632	675
<b>EPARGNE NETTE</b>	1 038	781	382	180	145	-33
dépenses d'investissement	3 729	4 216	4 185	2 576	2 325	2 175
recettes d'investissement	5 782	5 352	3 712	1 600	1 600	1 600
<b>besoin de financement</b>	-2 053	-1 136	473	976	725	575
<b>emprunt</b>	0	0	752	1 297	1 081	1 108